

Cher amis,

Nous avons tous reçu un courrier de François Bonnet traitant de l'organisation de nos travaux et des procédures.

Il dépasse le seul cadre de notre pôle puisqu'il met en cause les modalités d'organisation de l'ensemble des « Etats Généraux de la presse écrite ». Bien qu'il nous soit parvenu quelques heures avant notre réunion, nous avons choisi de la transmettre aux personnes en charge de la coordination des travaux de ces quatre pôles et de l'organisation générale de Etats Généraux, le ministère de la Culture et la présidence de la République, seuls habilités à y répondre pour l'ensemble du processus.

Sans préjuger de cette réponse, les préoccupations soulevées par François Bonnet sont légitimes, et il est naturel d'y répondre, au titre du groupe que nous présidons.

Il nous appartient en premier lieu de faire un rappel : notre pôle n'est en aucun cas une instance représentative. Il n'est donc appelé ni à voter des motions, ni à prendre des décisions mais, plus simplement, à faire des recommandations de façon publique, chacun pouvant suivre ensuite l'usage qui en sera fait.

Notre travail est un exercice de remue-méninges, une analyse et étude du champ des possibles. Il a l'ambition et la modestie de proposer sans rien omettre et en pensant de façon forte et autonome. Au demeurant, nous ne constituons, tous ensemble, que l'un des quatre pôles de ce processus de réflexion. Nos confrères peuvent être meilleurs que nous, plus imaginatifs, voire nous contredire en proposant des pistes opposées aux nôtres. C'est la contrepartie de la liberté dont nous disposons : proposer librement, en s'appuyant sur notre seule connaissance de nos métiers, sans avoir à rendre compte à des mandants ou des intérêts particuliers.

La nécessaire prise en compte de tous les publics concernés constitue évidemment une préoccupation légitime, et c'est le principe de notre approche du travail commun : tous les avis sont bons à prendre, tout le monde peut et doit être lu ou entendu. Et aucun effort n'a été ménagé et ne le sera dans cette perspective.

- C'est ainsi que le forum des SDJ a été, dès l'origine, invité, et devait nous rejoindre. Un de ses membres avait donné son accord de principe avant de se désister. Sa chaise reste libre et il va de soi que notre invitation est toujours valable.
- C'est ainsi également que toutes les personnes qui ont proposé de se joindre à notre groupe – et que nous n'avons pu intégrer pour d'évidentes raisons de nombre et d'efficacité – ont été invitées à contribuer à nos travaux par écrit.
- Notre pôle va aussi veiller à écouter très largement les professionnels qui, au service de la presse, ont pour métier de sonder et de comprendre les

lectorats. Ils seront parmi nous dès demain, nous évitant une réflexion qui ignorerait l'audience.

- Quant aux blogueurs : bienvenus à tous les posts qui traitent de nos travaux. Tous les blogueurs savent que nos débats ne vont pas tenir entre quatre murs mais s'échapper vers la blogosphère, nombre d'entre nous pratiquent d'ailleurs la mise en ligne régulière de leurs réflexions et de leurs informations. La parole est libre, entre nous et au-dehors.
- Toutes les formes de diffusion de nos travaux sont donc bienvenues, par tous les moyens numériques que la thématique même de notre pôle nous suggère d'utiliser.

Cela étant dit, nous avons hâte de vous retrouver demain pour débattre de ce qui nous passionne, et serons évidemment ouverts à toutes les propositions visant à rendre nos travaux le plus transparent, le plus public et le plus ouvert possible.

Bruno Patino et Marc Tessier